



La chorale



Les arts et la culture développent la sensibilité, la créativité et offrent un accès privilégié aux savoirs. Les pratiques artistiques, en particulier le chant choral, sont essentielles pour la formation de l'esprit. Elles concourent à la maîtrise des langages, à l'écoute de l'autre et à la confiance en soi.

L'enseignement facultatif de chant choral s'adresse aux élèves de collège qui souhaitent chanter et s'engager dans un projet choral. Celui-ci leur permet d'enrichir et d'approfondir les compétences travaillées dans le cadre de l'enseignement d'éducation musicale :

- ✓ Le travail mené aboutit à une ou plusieurs productions publiques (concerts, spectacles, festivals, rencontres entre chorales, cérémonies officielles, commémorations).
- ✓ Il vise un projet artistique approfondi tout au long de l'année scolaire, développant des techniques vocales et musicales spécifiques.



- ✓ Il permet aux élèves d'enrichir et de structurer leur parcours d'éducation artistique et culturel ainsi que leur parcours citoyen.
- ✓ Il propose une expérience originale qui contribue à acquérir les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- ✓ Il contribue aussi à la mise en œuvre de l'enseignement moral et civique, et particulièrement des trois finalités qu'il poursuit : respecter autrui, acquérir et partager les valeurs de la République, construire une culture civique.



La chorale accueille tous les élèves qui le souhaitent.

La motivation et l'engagement sur l'année scolaire sont les seuls critères permettant d'apprécier une candidature.

Développant l'estime de soi, l'altruisme, la concentration, la mémorisation et la rigueur, la chorale est un facteur de réussite scolaire